FIDA
Investir dans les populations rurales

# Note pratique

## Aborder le régime foncier dans les stratégies de pays FIDA (COSOP axé sur les résultats)

**Kit d'information sur les régimes fonciers**

**Les notes pratiques** préparées par la **Division des politiques et du conseil technique** du FIDA contiennent des suggestions et indications concrètes à l'intention des chargés de programmes de pays, des équipes de conception des projets et des partenaires d'exécution pour les aider à concevoir et à exécuter les programmes et les projets.

Elles présentent des aspects techniques et pratiques sur des approches, méthodologies, modèles et composantes de projet qui ont été testés et dont il est possible de recommander la mise en œuvre et la transposition à plus grande échelle, y compris les "meilleures pratiques" et des études de cas pouvant servir de modèle dans leur domaine thématique particulier.

**Les notes pratiques** sont des outils qui servent à concevoir et à exécuter les projets en recourant aux meilleures pratiques observées sur le terrain. Elles serviront aux équipes de mode d'emploi pour appliquer certaines recommandations relatives aux politiques opérationnelles du FIDA, aux exigences standards pour les projets et aux outils de financement.

Ce sont des documents évolutifs qui seront régulièrement actualisés en fonction des nouveaux acquis de l'expérience et des informations que vous nous communiquerez. Si vous avez des commentaires ou des suggestions, veuillez contacter les personnes ci-dessous:

## Contact

**Harold Liversage**
Spécialiste technique principal
pour les questions foncières
Division des politiques et du conseil technique
Courriel: h.liversage@ifad.org

**Maria-Elena Mangiafico**
Responsable de la gestion des savoirs
Division des politiques et du conseil technique
Courriel: m.mangiafico@ifad.org

### Remerciements

Ce kit d'information a été préparé par Francesca Carpano, consultante spécialisée en régimes fonciers, sous la supervision de Jean-Maurice Durand ancien spécialiste technique pour les questions foncières de la Division des politiques et du conseil du FIDA.

**Octobre 2015**

Photo de couverture:
©FIDA/Horst Wagner
Madagascar – Projet de développement agricole sur les hauts plateaux

# Table des matières

Table des matières ..... i

Liste des sigles ..... ii

Méthode d'évaluation de la problématique foncière au stade de l'élaboration du COSOP axé sur les résultats ..... 1

Les diverses phases de l'évaluation ..... 1

- Phase 1: Collecte et analyse initiales d'informations générales ..... 1
- Phase 2: Travail sur le terrain ..... 3
- Phase 3: Analyse finale et présentation de l'information ..... 4

Modèle de termes de référence pour l'évaluation de la problématique foncière au stade de l'élaboration du COSOP axé sur les résultats ..... 7

Principaux renseignements concernant le régime foncier à inclure dans le document de conception du COSOP axé sur les résultats ..... 11

# Liste des sigles

| | |
|---|---|
| CPP | Chargé de programme de pays |
| COSOP | Programme d'options stratégiques pour le pays axé sur les résultats |
| ONG | Organisation non gouvernementale |
| SAFP | Système d'allocation fondé sur la performance |
| S&E | Suivi-évaluation |
| SWOT | Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces |

# Méthode d'évaluation de la problématique foncière au stade de l'élaboration du COSOP axé sur les résultats

La réalisation d'une évaluation de la problématique foncière au stade de la préparation du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) axé sur les résultats donne des indications fondamentales sur les grands problèmes fonciers du pays (ou du domaine d'action du COSOP) et permet d'envisager comment les résoudre pour atteindre les objectifs stratégiques définis pour le pays. Il est essentiel que l'analyse soit réaliste et conforme à la mission du FIDA, aux besoins définis dans le COSOP axé sur les résultats (voir l'encadré 1) et aux principes de la politique foncière du FIDA (voir l'encadré 3).

Les problèmes recensés peuvent aboutir à la définition d'un objectif stratégique ou d'un volet d'un objectif stratégique. Ils peuvent également être résolus dans le cadre des propositions de projets du COSOP axé sur les résultats ou dans celui de la concertation sur les politiques menées au titre de la stratégie. Les recommandations formulées à l'issue de l'évaluation (qui, si cela est nécessaire ou utile, figureront dans le document du COSOP axé sur les résultats) préciseront ce que le FIDA pourrait faire concrètement d'un point de vue stratégique dans le pays pendant la période d'exécution du COSOP axé sur les résultats.

La méthode d'évaluation de la problématique foncière donne des indications sur les principaux aspects, acteurs et documents en rapport avec le foncier qu'il convient de prendre en considération. L'envergure de l'analyse dépendra de l'importance et de la pertinence des problèmes liés au foncier dans la stratégie du pays et dans les futurs projets.

**Encadré 1: Programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) axé sur les résultats**

Les principales caractéristiques d'un COSOP axé sur les résultats peuvent être décrites comme suit:

- Un COSOP axé sur les résultats explique la raison d'être de l'engagement dans un pays donné en en démontrant la pertinence pour le pays ainsi que pour les objectifs de développement, la mission et les avantages comparatifs du FIDA.
- L'assistance fournie entend optimiser la sélectivité, la synergie, la cohérence, la pertinence et l'efficacité, à partir d'une analyse du contexte du pays (pauvreté, situation politique, autres activités des donateurs et enseignements tirés de projets antérieurs).
- Il montre comment le programme de pays appuie l'élaboration des politiques nationales grâce à l'articulation des stratégies de réduction de la pauvreté (ou leurs équivalents) et des stratégies sectorielles. Il indique également toute possibilité de complémentarité avec l'action d'autres organismes de développement (améliorant ainsi la sélectivité des projets et les partenariats).
- Il définit un cadre de gestion de la performance qui précise les résultats attendus et les indicateurs correspondants, ainsi qu'un processus de suivi, d'examen et de communication des résultats au fil du temps.
- Il s'agit d'un outil de connaissance et d'apprentissage qui tire parti des acquis et des leçons apprises de l'expérience, en recourant aux dispositifs de suivi-évaluation (S&E) des projets et du programme de pays.
- Il définit une stratégie de gestion des risques.

Il renforce l'appropriation de la stratégie dans le pays puisqu'il prévoit de consulter largement les parties prenantes et d'obtenir l'accord/l'approbation du gouvernement pour la stratégie définie (par exemple par le biais d'une réunion finale de bilan avec le Ministère des finances).

## Les diverses phases de l'évaluation

L'évaluation de la problématique foncière peut se diviser en trois phases.

### Phase 1: Collecte et analyse initiales d'informations générales

Cette première phase comprend les étapes suivantes:

1. Rassembler et analyser les documents pertinents concernant le pays et les opérations antérieures et en cours du FIDA dans ce dernier.
2. Interviewer (en personne ou à distance) les spécialistes (chargés de programmes de pays [CPP], consultants ayant travaillé dans le pays et/ou sur la problématique foncière dans la région, spécialistes techniques, ONG, représentants du gouvernement, etc.) pour se faire une idée des problèmes liés au régime foncier dans le pays.
3. À partir des informations recueillies et des entretiens réalisés, répertorier les principales parties prenantes du pays à rencontrer au cours de la deuxième phase de l'évaluation, c'est-à-dire sur le terrain.

Par documents pertinents, on entend ceux qui portent sur:

- Le pays: situation économique générale; législation nationale concernant les terres et, s'il y a lieu, les ressources naturelles (voir l'encadré 2); tout rapport sur la situation du régime foncier dans le pays préparé par le FIDA et d'autres donateurs ou organisations. Il conviendra également d'examiner les évaluations et initiatives menées par d'autres institutions, par exemple le Cadre d'analyse de la gouvernance foncière de la Banque mondiale.

**Encadré 2: Cadre juridique**

**Lois**

- Constitution
- Code civil et Code rural
- Lois et règlements fonciers
- Politique foncière
- Lois sur les successions
- Lois sur les biens des époux
- Lois sur les transferts de terres et les baux
- Lois sur les hypothèques
- Lois sur le cadastrage des terres et la délivrance des titres fonciers
- Lois sur l'expropriation
- Lois sur les forêts
- Lois sur l'impôt foncier
- Lois sur l'arpentage et la cartographie des terres
- Lois sur les zones protégées
- Lois sur les pâturages
- Lois sur l'environnement
- Règlements sur l'utilisation des terres
- Autres lois et règlements sur les ressources naturelles

**Pluralisme juridique**

- Droit religieux
- Droit coutumier

- Les activités du FIDA dans le pays:
  - COSOP axés sur les résultats précédents (http://www.ifad.org/operations/policy/cosop.htm#list);
- Documents de projets de prêt et de don achevés ou en cours concernant les problèmes fonciers (http://www.ifad.org/operations/projects/regions/country.htm), par exemple rapports de conception, documents des revues à mi-parcours, rapports de fin de projet, rapports de supervision, notes du SAFP et données de S&E des projets;
  - Rapports d'évaluation sur le pays et les projets (http://www.ifad.org/evaluation/public_html/eksyst/doc/index.htm);
  - Études de cas, notes d'information, etc.
- Autres ressources pour ceux qui ne connaissent pas les opérations du FIDA:
  - Directives relatives aux COSOP axés sur les résultats (http://www.ifad.org/operations/policy/cosop/guidelines/index.htm);
  - Politique du FIDA en matière foncière (http://www.ifad.org/pub/policy/land/f.pdf);
  - Cadre stratégique du FIDA en cours

**Durée approximative:** cette phase pourra prendre de trois à cinq jours, en fonction de l'envergure et du niveau de détail de l'évaluation ainsi que de la disponibilité des données et sources d'information secondaires.

## Phase 2: Travail sur le terrain

1. Au cours de cette phase, rencontrer les principales parties prenantes et personnes ressources sur le terrain pour recueillir des données sur les aspects principaux de la problématique foncière. Visiter les projets pertinents du FIDA et rencontrer le personnel qui en est chargé, ainsi que les bénéficiaires, afin d'évaluer l'action du FIDA dans la zone d'intervention et ses répercussions pour les bénéficiaires. Recourir à des entrevues individuelles ou à des réunions collectives, selon les cas. Les informations recueillies devront être constamment revues et validées pendant les visites sur le terrain.

   Si le COSOP axé sur les résultats inclut, ou est susceptible d'inclure, un *ciblage géographique* sur un(e) ou plusieurs région(s)/district(s)/province(s), envisager le travail de terrain dans ce contexte là et étudier les aspects énumérés ci-après (en particulier en ce qui concerne les institutions coutumières).

2. Évaluer les divers aspects de la problématique foncière (comme indiqué ci-après) et rencontrer les principales sources d'information.

   **Accès à la terre et régime foncier**

   - Formes de tenure des terres et des ressources: propriété privée, propriété collective, propriété communale, régime coutumier et informel, concession, bail, métayage, droit d'usage, occupation sauvage, bien matrimonial.
   - Structure de la tenure des terres et des ressources: sans terre, propriété foncière et accès à la terre pour les femmes (au sein du ménage et en tant que chef de famille), propriété foncière et accès à la terre pour les groupes marginalisés (par exemple peuples autochtones, jeunes), propriété et accès pour les intérêts commerciaux, propriété et accès pour les intérêts étrangers.
   - Moyens d'acquérir des terres et des ressources: achat, legs, programmes de distribution, régularisation, restitution, privatisation, baux emphytéotiques, métayage, individualisation, droit d'accès coutumiers.
   - Évolution de la structure du régime foncier: réformes foncière et agraire, restructuration des exploitations agricoles, individualisation, réinstallation forcée, attribution de terres, redistribution de terres, réforme foncière soutenue par le marché, privatisation, urbanisation.

**Encadré 3: Objectifs et principes directeurs de la politique foncière du FIDA**

- S'aligner sur les priorités nationales et appuyer les stratégies de réduction de la pauvreté.
- Respecter en toutes circonstances le principe consistant à "ne pas nuire".
- Apprécier la diversité et la nature dynamique des structures agraires et des systèmes fonciers en place.
- Privilégier la prise de décision et de pouvoir par les populations rurales pauvres et les organisations qui les représentent.
- Forger des partenariats complémentaires avec des acteurs partageant la même vision.
- Insister sur la dimension genre des droits fonciers.
- Adhérer au principe du consentement libre, préalable et éclairé.
- Appuyer des services à la production et aux filières commerciales afin de maximiser les effets positifs de l'accès à la terre et de la sécurité foncière.

- Changements au sein des ménages: mariage, divorce, naissance, polygamie, décès.
- Droits et accès aux ressources naturelles, gestion de ces dernières: eau, forêts, pâturages, zones humides, ressources du sous-sol, réserves, terres d'État.

### Institutions s'occupant des questions foncières

- Institutions: ministères ou départements chargés de la terre et des ressources naturelles, organismes décentralisés et locaux chargés de la terre et des ressources, organes de droit coutumier et organismes chargés de l'attribution des ressources.
- Règlement des différends fonciers: système judiciaire, organismes de règlement des différends relatifs à la terre et aux ressources, organes coutumiers de règlement des différends.
- Administration foncière: reconnaissance formelle ou informelle des droits d'occupation, systèmes d'enregistrement des terres et titres de propriété, cadastre.
- Société civile: ONG travaillant sur les questions se rapportant à la terre et aux ressources, organisations agricoles, associations d'utilisateurs de l'eau.
- Secteur privé: associations professionnelles privées de juristes, de géomètres, de commissaires-évaluateurs, d'agents immobiliers, de banquiers, d'organismes de crédit.

**Durée approximative**: cette phase pourra prendre de 10 à 15 jours, en fonction de l'envergure et du niveau de détail de l'évaluation.

## Phase 3: Analyse finale et présentation de l'information

Analyser et présenter les informations recueillies dans le format le plus adapté, en fonction de la demande du CPP. Cette analyse devra pleinement respecter la mission du FIDA. On trouvera dans l'encadré 4 un aperçu de la teneur possible du rapport d'évaluation de la problématique foncière.

**Durée approximative**: cette phase pourra prendre de trois à cinq jours, selon l'envergure et le degré de détail du rapport d'évaluation.

Le schéma ci-dessous résume le processus d'évaluation de la problématique foncière au stade de l'élaboration du COSOP axé sur les résultats.

| Phases et aspects principaux de la méthode d'évaluation de la problématique foncière | | |
|---|---|---|
| **PHASE 1**<br>*Collecte et analyse initiales d'informations générales*<br>▪ Collecte et examen des documents d'information générale pertinents sur le pays et sur les activités du FIDA<br>▪ Rencontres avec le CPP, les consultants et spécialistes techniques, etc.<br>▪ Identification des principales parties prenantes et personnes ressources sur le terrain | **PHASE 2**<br>*Travail sur le terrain*<br>▪ Rencontres avec les principales parties prenantes et personnes ressources<br>▪ Visites des projets pertinents et rencontre avec leur personnel et leurs bénéficiaires<br>▪ Analyse initiale des données | **PHASE 3**<br>*Analyse finale et présentation de l'information*<br>▪ Analyse des informations recueillies<br>▪ Rédaction du rapport |
| | | *Plan du rapport d'évaluation de la problématique foncière*<br>Voir l'encadré 4 |
| *Informations pertinentes* | *Principales sources d'information* | |
| Sur la situation dans le pays:<br>▪ Situation économique générale<br>▪ Législation foncière nationale<br>▪ Rapports sur l'état du régime foncier dans le pays<br><br>Sur les activités du FIDA dans le pays:<br>▪ COSOP axés sur les résultats précédents www.ifad.org/operations/policy/cosop.htm#list<br>▪ Documents de projets passés ou en cours (www.ifad.org/operations/projects/regions/country.htm) (rapport de conception, documents des revues à mi-parcours, rapports finaux) portant sur les problèmes liés au régime foncier<br>▪ Rapports d'évaluation sur le pays et les projets www.ifad.org/evaluation/public_html/eksyst/doc/index.htm<br>▪ Études de cas, notes d'information, etc.<br><br>Sur le FIDA<br>▪ Directives relatives aux COSOP axés sur les résultats www.ifad.org/operations/policy/cosop/guidelines/index.htm<br>▪ Politique foncière du FIDA (www.ifad.org/pub/policy/land/f.pdf)<br>▪ Cadre stratégique du FIDA (www.ifad.org/sf/) | Sur la situation dans le pays:<br>▪ Fonctionnaires au niveau national, du district et des communautés chargés de l'enregistrement des titres de propriété, etc., par exemple:<br>o les fonctionnaires chargés de l'administration des terres, de leur enregistrement, du cadastre, de l'attribution des ressources ou de l'octroi de concessions;<br>▪ Organismes (formels ou informels) de règlement des différends et juges chargés des affaires relatives à la propriété;<br>▪ Spécialistes (juristes, notaires, géomètres, agents immobiliers, etc.) de l'immobilier et des successions;<br>▪ Institutions financières (formelles et informelles): banquiers, organismes de crédit, etc.;<br>▪ Utilisateurs: propriétaires terriens; locataires; personnes proposant des terres en fermage; éleveurs; groupes occupant traditionnellement des zones protégées; groupes assurant la gestion forestière; autres formes d'occupation des terres (y compris les squatters);<br>▪ Autres groupes s'intéressant au foncier: expropriés/expropriateurs; personnes déplacées; détenteurs de terre lésés du fait d'un conflit, notamment ménages dirigés par une femme; personnes sans terre (hommes, femmes et membres de minorités); personnes ayant récemment conclu des transactions foncières; familles connaissant un décès ou un divorce; bénéficiaires de programmes gouvernementaux de distribution ou de réaffectation de terres;<br>▪ Chefs traditionnels/religieux et chefs de village;<br>▪ Autres acteurs: ONG; organisations féminines; organisations agricoles; autres donateurs opérant dans le pays.<br><br>Sur les activités du FIDA:<br>▪ Groupes cibles du FIDA et bénéficiaires de ses projets;<br>▪ Personnel des projets du FIDA. | |

**Encadré 4: Plan du rapport d'évaluation de la problématique foncière (document de travail type)**

1. Introduction
2. Problèmes liés au régime foncier
    a. Politiques foncières
        i. Politiques foncières nationales
        ii. Politiques agricoles et réformes agraires
    b. Cadre juridique
        i. Droit écrit
            1. Lois
            2. Institutions
        ii. Règles coutumières et structures socioéconomiques
            1. Modalités traditionnelles d'accès à la terre
    c. Régime foncier
        i. Description de la structure du régime foncier et des droits fonciers (y compris un bref historique de la répartition des terres et des données sur le marché foncier)
        ii. Baux et métayage – droits secondaires
        iii. Insécurité foncière
            1. Problématique hommes-femmes
            2. Problèmes concernant les jeunes et la succession
            3. Populations autochtones
            4. Non-résidents, personnes déplacées à l'intérieur du pays, rapatriés, etc.
        iv. Conflits fonciers et mécanismes de résolution des différends
        v. Interaction entre la terre et les autres ressources naturelles
            1. Eau (terres irriguées, retenues d'eau, pêcheries)
            2. Forêts
            3. Fourrage
            4. Zones protégées et d'intérêt environnemental
        vi. Autres tendances pertinentes
3. Expérience du FIDA dans le pays en matière foncière
    a. COSOP antérieur(s) axé(s) sur les résultats
    b. Projets bénéficiant d'un appui du FIDA
4. Interventions d'autres acteurs en rapport avec le foncier
    a. Projets
    b. Autres interventions
5. Leçons apprises d'opérations antérieures (par le FIDA et d'autres bailleurs)
6. Synergies éventuelles avec d'autres acteurs nationaux ou internationaux présents dans le pays
    a. Acteurs internationaux (autres donateurs, institutions des Nations Unies, ONG internationales, etc.)
    b. Acteurs nationaux (ONG nationales, organisations agricoles, associations d'utilisateurs de l'eau, etc.)
7. Répercussions et recommandations
    a. Pour la stratégie de pays (il convient d'aborder ici les options et stratégies permettant de mener une concertation sur les grandes orientations en s'appuyant sur les données observées)
    b. Pour les projets en cours
    c. Pour les projets en réserve
    d. Possibilités d'innovation et de transposition à plus grande échelle
    e. Risques et mesures d'atténuation
    f. Indicateurs éventuels

Annexe 1. Liste des personnes et institutions sources d'information

Annexe 2. Bibliographie

# Modèle de termes de référence pour l'évaluation de la problématique foncière au stade de l'élaboration du COSOP axé sur les résultats

**À quoi sert ce modèle?** Le CPP peut utiliser ce modèle de termes de références afin de recruter des consultants chargés de réaliser l'évaluation de la problématique foncière. Ce modèle devra être adapté aux besoins particuliers et, par conséquent, la portée pourra en être élargie ou restreinte en fonction de la nature et de la complexité des questions foncières du pays et des zones d'intervention du FIDA, ainsi que de leur pertinence pour la stratégie de pays en cours d'élaboration. Ce modèle peut donc servir pour commander un document de travail complet ou une analyse moins détaillée, qui sera néanmoins utile pour élaborer des sections et paragraphes spécifiques du document final du COSOP axé sur les résultats.

**À quel stade faut-il l'utiliser?** Au stade de l'élaboration de la stratégie de pays, lors de la conception du COSOP axé sur les résultats.

**Quelle en est la teneur?** Ce modèle indique les aspects du régime foncier du pays qu'il faut analyser, ainsi que ceux des interventions antérieures du FIDA et, éventuellement, d'autres bailleurs de fonds, du gouvernement et d'organisations de la société civile, afin de tirer parti des acquis et des expériences pour définir l'orientation d'un nouveau COSOP. Ce modèle n'a rien d'exhaustif et devra être adapté à la situation particulière du pays. Il sera donc possible d'ajouter ou de supprimer certaines sections/problématiques, selon les besoins.

---

**Termes de références**
**Mission de conception du COSOP axé sur les résultats**
***[nom du pays]***

## 1. Contexte et brève présentation de l'action du FIDA dans le pays

### *1.1. Interventions du FIDA en cours dans le pays*

Brève description des interventions du FIDA en cours dans le pays, incluant:

- un bref aperçu des projets en cours;
- les domaines d'intervention actuels;
- la population ciblée;
- les questions foncières dans les opérations achevées et en cours du FIDA dans le pays.

### *1.2. Problèmes fonciers spécifiques*

Brève description des problèmes fonciers du pays et/ou des zones d'intervention ciblées qui seront étudiés de plus près au cours de la mission.

## 2. Objet, description et méthodologie de la mission

Brève introduction expliquant ce qui est demandé au consultant et décrivant le contenu du produit final attendu.

Les aspects que le consultant doit étudier sont les suivants:

A. Analyse de la situation actuelle: évaluation générale du régime foncier et de la dynamique dans le pays et/ou les zones d'intervention, y compris un rappel des aspects historiques à l'origine de cette situation qui ont une incidence sur l'accès à la terre et la sécurité foncière des groupes cibles du FIDA. Il faudra notamment fournir des informations sur:

- Le cadre politique et juridique, y compris les règles coutumières et religieuses qui ont une incidence sur le régime foncier.
- Le cadre institutionnel: rôle des institutions gouvernementales et non gouvernementales (y compris coutumières et religieuses) s'occupant du foncier au niveau central et local et offrant des prestations, des services et des possibilités dans la zone d'intervention du FIDA.
- Le régime foncier, en précisant en particulier la situation des populations les plus vulnérables, par exemple les femmes, les peuples autochtones, les jeunes (en soulignant leurs possibilités d'accès [ou leur manque d'accès] à la terre). Le consultant devra en particulier se concentrer sur la structure foncière, la question des droits secondaires, les droits des métayers, ainsi que les conflits fonciers, leur origine et les mécanismes de règlement de ces différends.
- L'existence d'autres tendances pertinentes (par exemple, accaparement de terres, marchés) et de données secondaires pouvant éclairer la préparation du COSOP axé sur les résultats et son exécution (par exemple, cartes cadastrales, cartes élaborées avec la participation des communautés).
- Si le projet prévoit des activités d'irrigation et de construction d'infrastructures, se concentrer sur l'accès à la terre et à l'eau, évaluer la nouvelle situation qui prévaut du fait de l'augmentation de la valeur de la terre, ainsi que les risques liés au déplacement et à la réinstallation forcés des populations.

B. Analyse des expériences passées et des leçons apprises par le FIDA et d'autres acteurs (autres donateurs, organisations de la société civile, ONG, etc.):

- interventions achevées du FIDA en rapport avec la sécurité foncière;
- interventions d'autres acteurs;
- leçons apprises de ces interventions.

C. Estimation des synergies potentielles avec d'autres initiatives concernant la terre encouragées à l'échelle nationale, régionale et locale qu'il conviendrait de prendre en compte dans la stratégie de pays du FIDA. S'il y a lieu, recherche dans le pays de partenaires et de spécialistes susceptibles d'accompagner la mise en œuvre du COSOP axé sur les résultats sur les questions foncières (ONG, groupes de réflexion, consultants individuels, etc.).

D. Répercussions et recommandations concernant:

- la stratégie de pays;
- les projets en cours;
- les projets en réserve;
- les possibilités d'innovation et de transposition à plus grande échelle;
- les indicateurs éventuels à inclure dans le cadre de mesure des résultats;
- si l'insécurité foncière est un problème majeur pour les groupes cibles du FIDA, ou si les activités du FIDA sont susceptibles de porter atteinte à la sécurité foncière, décrire les stratégies que pourrait adopter le FIDA dans le cadre de son programme de pays pour y remédier, dans le

respect des principes de sa politique foncière (notamment le principe consistant à "ne pas nuire" et celui du "consentement préalable, libre et éclairé") ainsi que des Directives volontaires.

**Méthodologie:** dans le but d'étudier les aspects mentionnés ci-dessus, le consultant réalisera une recherche documentaire et analysera les principaux documents, puis se rendra sur le terrain pour rencontrer les principales parties prenantes et sources d'information du pays afin de recueillir des renseignements de première main et de valider les constatations qu'il aura faites lors de sa recherche documentaire. Le Consultant analysera ensuite l'ensemble des données et produira les documents indiqués dans le paragraphe ci-après.

### 3. Produits

Les produits demandés pourraient être:

- un document de travail (ou une annexe du COSOP axé sur les résultats, dont le corps du texte inclura quelques paragraphes résumant les principales constatations);
- des tableaux;
- des annexes.

Tous les documents pertinents recueillis par le consultant au cours de son travail devront être soumis au CPP à l'issue de sa mission.

Le consultant produira *[préciser le produit]* d'un maximum de *[indiquer le nombre]* pages (cartes et annexes comprises/non comprises) en *[préciser la langue]*. Le document sera étayé par les données et éléments d'observation recueillis ainsi que par les résultats des entretiens réalisés.

### 4. Durée et calendrier

Le consultant produira *[*nom du document) d'un maximum de *[*nombre*]* pages *[*incluant/excluant cartes et annexes*]* en *[*ajouter la langue*]*. Le document sera complété par des données, preuves et entretiens.

### 5. Profil et compétences du consultant

Spécialisation technique, par exemple sur les questions foncières dans [*ajouter la zone ou le pays*], ayant une connaissance pratique et juridique (dans certains cas, des compétences et connaissances particulières seront exigées).

Aptitudes linguistiques: anglais, espagnol, arabe et/ou français, selon le pays.

Compétences rédactionnelles, c'est-à-dire aptitude à bien rédiger.

### 6. Gestion et supervision

Indiquer qui assurera la supervision du consultant et, si besoin est, qui passera en revue la première version du document.

**7. Durée, calendrier et coût**

Le consultant sera recruté pour *[ajouter le nombre]* jours de travail durant la période *[ajouter les dates].*

La première version du *[préciser le produit]* devra être livrée pour le *[ajouter la date].*

Les honoraires journaliers du consultant se chiffreront à *[ajouter le montant]* USD, soit au total un montant de *[ajouter le montant]* USD.

# Principaux renseignements concernant le régime foncier à inclure dans le document de conception du COSOP axé sur les résultats

**À quoi sert cette liste?** Cette liste peut servir de référence aux CPP et/ou au consultants lors de la rédaction du document du COSOP axé sur les résultats pour s'assurer que tous les renseignements pertinents y figurent.

**À quel stade doit-elle être utilisée?** Au stade de l'élaboration de la stratégie de pays, lors de la rédaction du document du COSOP axé sur les résultats et au cours de l'examen annuel de ce dernier.

**Quelle en est la teneur?** On y trouvera le type de renseignements en rapport avec le foncier (sous réserve que ces informations soient pertinentes) à inclure dans les divers chapitres du document du COSOP axé sur les résultats. L'exhaustivité des renseignements dépend du poids et de la pertinence des questions foncières dans la stratégie (par exemple, si les activités en rapport avec le régime foncier constituent un objectif stratégique à part entière, si elles n'en représentent qu'un aspect et/ou si elles font partie des thèmes abordés lors de la concertation sur les politiques menée dans le cadre du COSOP axé sur les résultats).

**Liste de renseignements**

| Table des matières du document du COSOP axé sur les résultats | Renseignements concernant la problématique foncière à inclure dans le document |
|---|---|
| **I. INTRODUCTION** | Mentionner l'étude de la problématique foncière réalisée (au nombre des études préparatoires). |
| **II. LE CONTEXTE DU PAYS** | |
| ***A. Économie, agriculture et pauvreté rurale*** | |
| i) Situation économique du pays | |
| ii) Agriculture et pauvreté rurale | Cette section devrait contenir les renseignements suivants:<br>• Les questions foncières à l'origine de la pauvreté rurale (et vice versa) ainsi que les obstacles et perspectives concernant l'action de réduction de la pauvreté.<br>• Des renseignements précis sur les petits paysans (fournir la définition nationale de "petit paysan" si elle existe), en insistant particulièrement sur les groupes vulnérables, par exemple les femmes, les jeunes, les peuples autochtones.<br>• Les principaux problèmes de nature structurelle et les nouvelles problématiques foncières (par exemple, fragmentation, accaparement des terres, dégradation environnementale). |

| Table des matières du document du COSOP axé sur les résultats | Renseignements concernant la problématique foncière à inclure dans le document |
|---|---|
| | • Perspectives et priorités en ce qui concerne l'accès à la terre des populations rurales pauvres.<br>Où doivent figurer ces renseignements:<br>• Dossier-clé 1: Pauvreté rurale et problèmes du secteur agricole et rural.<br>• Appendice VI: Analyse de la pauvreté.<br>• Appendice VII: Agriculture et développement rural. |
| ***B. Politiques, stratégie et contexte institutionnel*** | |
| i) Contexte institutionnel national | Cette section devrait contenir les renseignements suivants:<br>• les institutions partenaires prévues (instances gouvernementales et organisations de la société civile) pour exécuter les activités du COSOP axé sur les résultats en rapport avec le foncier.<br>• les instances existantes de concertation sur les questions foncières et celles qu'il est prévu de créer.<br>Où doivent figurer ces renseignements:<br>• Dossier-clé 2: Matrice des organisations (analyse SWOT). |
| ii) Stratégie nationale de réduction de la pauvreté rurale | Cette section devrait contenir les renseignements suivants:<br>• Politique nationale, cadre juridique et principales règles coutumières concernant la terre, et stratégies relatives aux autres ressources naturelles (s'il y a lieu).<br>• Contribution du COSOP axé sur les résultats à l'évolution des aspects ci-dessus.<br>Où doivent figurer ces renseignements:<br>• Appendice VIII: Matrice des forces et des faiblesses de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté. |
| iii) Harmonisation et alignement | Cette section devrait contenir les renseignements suivants:<br>• Tout partenariat mis en place par le FIDA sur les questions foncières, par exemple diffusion et application des Directives volontaires, activités de don en collaboration avec des organisations de la société civile, des universités, etc., études conjointes réalisées sur les divers aspects de la problématique foncière (par exemple sur les femmes, les partenariats public/privé).<br>Où doivent figurer ces renseignements:<br>• Dossier-clé 3: Initiatives complémentaires d'autres donateurs/possibilités de partenariat. |

| Table des matières du document du COSOP axé sur les résultats | Renseignements concernant la problématique foncière à inclure dans le document |
|---|---|
| **III. LECONS APPRISES DE L'EXPÉRIENCE DU FIDA DANS LE PAYS** | |
| ***A. Résultats, impact et performance des opérations antérieures*** | Cette section devrait contenir les renseignements suivants:<br>• Evaluation des réalisations du FIDA en rapport avec les aspects fonciers dans le cadre d'opérations de prêt ou de don, de la concertation sur les politiques, des partenariats et de la gestion des savoirs.<br>Où doivent figurer ces renseignements:<br>• Appendice IV: Cadre de gestion des résultats du COSOP précédent. |
| ***B. Leçons apprises de l'expérience*** | Cette section devrait contenir les renseignements suivants:<br>• Leçons apprises tirées des activités foncières du FIDA au cours de la période d'exécution du COSOP précédent, dans le cadre de ses opérations de prêt et de don, de la concertation sur les politiques, des partenariats et de la gestion des savoirs. |
| **IV. CADRE STRATÉGIQUE DU FIDA POUR LE PAYS** | |
| ***A. Avantage comparatif du FIDA dans le pays*** | Cette section devrait contenir les renseignements suivants:<br>• La terre en tant que domaine thématique essentiel dans lequel le FIDA a démontré l'utilité de son action dans le pays et sur lequel le gouvernement aimerait que le FIDA se concentre.<br>• Les solides partenariats que le FIDA a mis en place avec une institution particulière ou un ensemble d'institutions.<br>• Les activités, régions, groupe cibles ou sous-secteurs liés au foncier qui ne font l'objet d'aucune intervention de la part d'un autre donateur. |
| ***B. Objectifs stratégiques*** | Cette section devrait contenir les renseignements suivants:<br>• L'objectif ou les objectifs stratégiques (ou le volet d'un objectif stratégique) en rapport avec le régime foncier.<br>Où doivent figurer ces renseignements:<br>• Appendice II: Comment remplir un cadre de gestion des résultats.<br>• Appendice III: Indicateurs du cadre de gestion des résultats. |
| ***C. Perspectives d'innovation et de transposition à plus grande échelle*** | Cette section devrait contenir les renseignements suivants:<br>• Tous les domaines et idées innovants en rapport avec l'objectif ou les objectifs stratégiques liés au régime foncier. |

| Table des matières du document du COSOP axé sur les résultats | Renseignements concernant la problématique foncière à inclure dans le document |
|---|---|
| | • L'approche innovante qu'il est prévu de suivre, par exemple définition de la portée, test, validation, communication des résultats, reproduction.<br>• Tout lien éventuel avec des opérations de don en cours ou prévues qui facilitent et favorisent la transposition à plus grande échelle des activités en rapport avec le régime foncier. |
| D. Stratégie de ciblage | Cette section devrait contenir les renseignements suivants:<br>• Tous les groupes ou sous-groupes ciblés qui seront spécifiquement concernés par les questions foncières.<br>Où doivent figurer ces renseignements:<br>• Dossier-clé 4: Identification des groupes cibles, questions prioritaires et options envisageables. |
| E. Articulation au niveau des politiques | Cette section devrait contenir les renseignements suivants:<br>• Tout aspect politique en rapport avec la problématique foncière entretenant un lien (ou sans lien) avec l'objectif ou les objectifs stratégiques.<br>• Tout rôle qu'il est proposé de confier au FIDA pour aider le gouvernement à formuler ou à reformuler sa politique foncière. |
| **V. GESTION DU PROGRAMME** | |
| A. Suivi du COSOP axé sur les résultats | Cette section devrait contenir les renseignements suivants:<br>• Toute information en rapport avec le suivi des activités foncières du programme de pays (système de suivi, indicateurs, etc.). |
| B. Gestion du COSOP | Indiquer les compétences existant en matière foncière, le cas échéant, à inclure dans l'équipe de gestion du programme de pays. |
| C. Partenariats | Cette section devrait contenir les renseignements suivants:<br>• Les partenariats (avec des organismes gouvernementaux, des donateurs, des ONG, des organisations agricoles, des représentants des peuples autochtones, des organisations à assise communautaire et des organismes privés) qu'il est prévu d'établir pour exécuter l'objectif ou les objectifs stratégiques concernant les problèmes fonciers.<br>• Information sur l'objet de ces partenariats, par exemple exécution d'un projet, concertation sur les politiques, innovation ou gestion des savoirs. |

| Table des matières du document du COSOP axé sur les résultats | Renseignements concernant la problématique foncière à inclure dans le document |
|---|---|
| | • Information sur les modalités de mise en œuvre de ces partenariats, par exemple préparation de tableaux de suivi du partenariat, réunions stratégiques bilatérales régulières, vidéoconférences.<br>Où doivent figurer ces renseignements:<br>• Dossier-clé 3: Initiatives complémentaires d'autres donateurs/possibilités de partenariat. |
| D. Gestion des savoirs et communication | Cette section devrait contenir les renseignements suivants:<br>• Toute activité de gestion des savoirs en rapport direct avec le régime foncier (notamment la stratégie de communication qui sera mise en place).<br>• Le manque de données sur le foncier dont on assurera le suivi, les thèmes potentiels de "recherche-action". |
| E. Cadre de financement SAFP | Cette section devrait contenir les renseignements suivants:<br>• Note SAFP concernant l'accès à la terre, et explication de cette note. |
| F. Risques et gestion des risques | Cette section devrait contenir les renseignements suivants:<br>• Tout risque (d'ordre politique, institutionnel, naturel, technique ou financier/économique) lié à l'objectif ou aux objectifs stratégiques concernant le foncier, ou susceptible de nuire à la réalisation du ou des objectifs stratégiques (autres que ceux portant spécifiquement sur le foncier).<br>• Toute mesure qu'il est prévu de prendre pour atténuer ces risques. |

FIDA

Fonds international de développement agricole
Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italie
Téléphone: +39 06 54591 - Télécopie: +39 06 5043463
Courriel: ifad@ifad.org
www.ifad.org
www.ruralpovertyportal.org
ifad-un.blogspot.com
www.facebook.com/ifad
instagram.com/ifadnews
www.twitter.com/ifadnews
www.youtube.com/user/ifadTV